

Conseil municipal

29 janvier 2020 à 20h 30

Présents : P. Pantanella, A. Fabié, C. Arcaro, C. Blanc, I. Rivière, J. P. Cartailac, C. Combettes, N. Galières, I. Mailhé, R. Fabrègues, G. Sigaud

Procuration : G. Vidal à C. Arcaro, C. Cambefort à I. Mailhé ; Laure Genieys à I. Rivière

Absent : L Maffre

Secrétaire de séance : Christiane Arcaro

Avant l'ouverture des débats, le maire demande que soit :

1- rectifié le 4^{ème} point de l'ordre du jour : Création de 2 postes d'adjoint technique et non de technicien adjoint comme écrit par erreur.

2- rajouté une délibération l'autorisant à ester en justice

D E T R : le maire indique qu'il convient de délibérer pour demander la dotation d'équipement de territoire rural. Les devis ont été demandés pour les travaux prévus sur les chemins du Caussanel et des Mazels. Le montant total s'élève à 77 577 € hors taxe et propose le plan de financement suivant : D E T R 23 273,10 €, F C T V A :15 270,88 € et autofinancement : 54 548,42 €.

Modification des statuts d'A G E D I : Le maire indique que la commune est adhérente au syndicat mixte prestataire de système informatique A G E D I . Ce syndicat demande une évolution de ses statuts afin d'adapter la forme juridique aux besoins en passant notamment de syndicat mixte « fermé » à syndicat mixte « ouvert ».

Accepté à l'unanimité

Motion Association des Maires de l'Aveyron: le maire donne lecture de cette motion qui refuse le règlement imposé par la loi Egalim qui impose aux cantines scolaires de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien.

Motion adoptée par 12 voix et 2 abstentions

Création de 2 postes d'adjoint technique : Deux agents sont actuellement en CDD, leurs contrats arrivent à terme le 5 avril 2020. Il convient donc de créer 2 postes d'adjoint technique à compter du 6 avril 2020.

Accepté à l'unanimité

Prêt de terrain : Une association de Airsoft, (activité sportive proche du paintball qui utilise des projectiles biodégradables et sans peinture) sollicite de la commune le prêt d'un terrain où elle pourrait exercer ses activités. Après en avoir délibéré le conseil donne un avis défavorable (11 voix contre 3 abstentions) sur le terrain demandé qui est longé par un chemin de randonnée très fréquenté et préconise que l'association recherche un espace plus sécurisé et éloigné de grands passages.

Etude SABAR : le maire informe le conseil que le résultat des études de sol de la SABAR devrait être connu avant la fin du mois. De cette étude, découlera la suite des négociations avec la société propriétaire des lieux.

Autorisation d'ester en justice : des bâtiments (sur les parcelles AE 168 et 360) présentent des problèmes de sécurité ou d'insalubrité sur la commune. La 1^{ère} adjointe informe le conseil que

les procédures amiables n'ont pas abouti, il faut donc passer à des injonctions plus formelles, peut-être même aller devant le tribunal. La commune s'est attachée les conseils d'un avocat et il convient d'autoriser le maire d'ester en justice en cas de besoin.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses : le maire donne des informations sur la création d'un parcours pêche famille le long du Cernon Espace Jean Gaven. Des bénévoles saint romains souhaitent voir aboutir cette réalisation. Les élus ont rencontré, avec ces bénévoles, le responsable de l'APPMA de St Affrique qui a la gestion du Cernon, ils vont dans les jours à venir, consulter ceux de la fédération de pêche du département pour les modalités de mise en place de ce projet.

Plus aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h